L'ESSENTIEL 2015

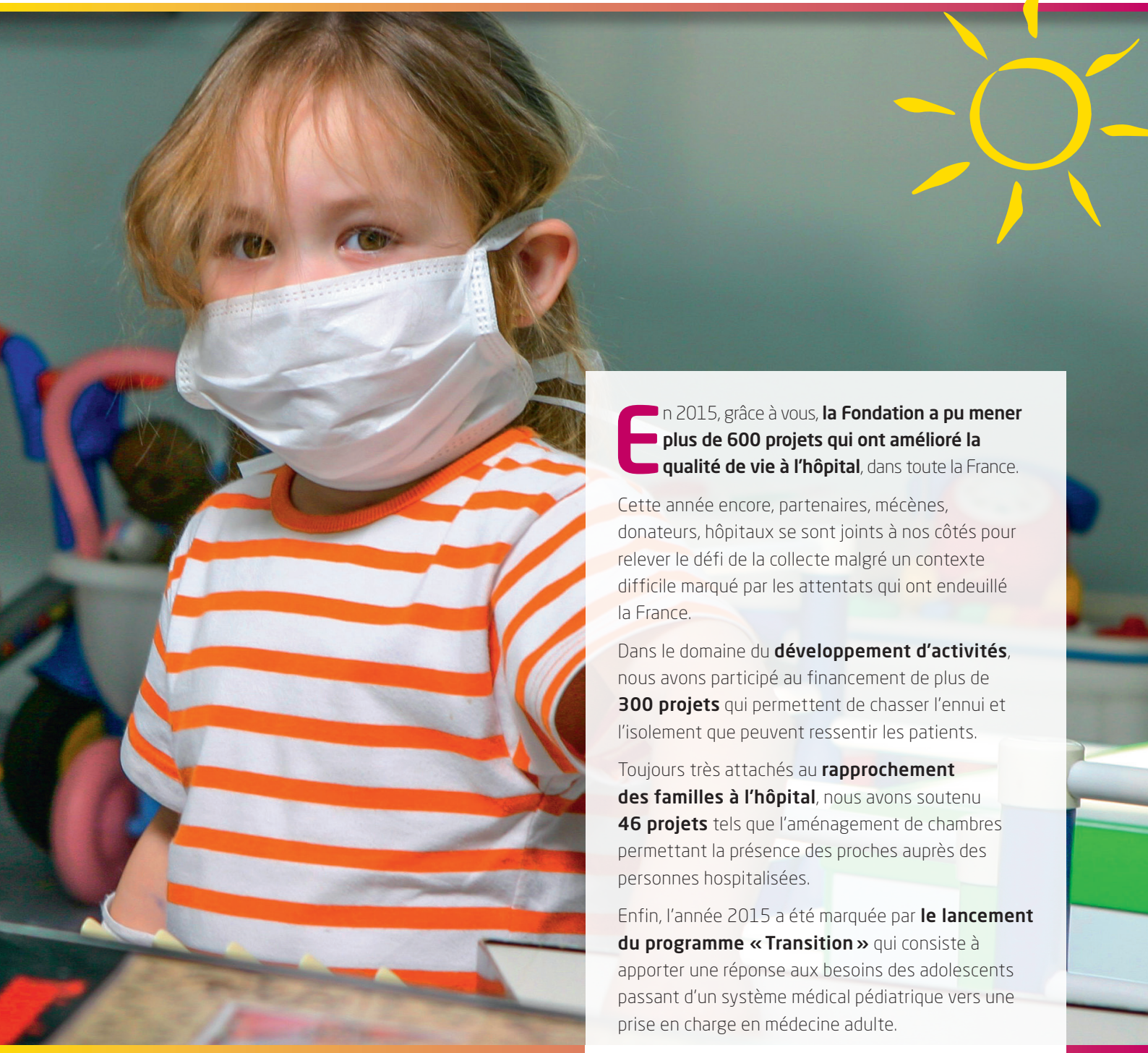

En 2015, grâce à vous, **la Fondation a pu mener plus de 600 projets qui ont amélioré la qualité de vie à l'hôpital**, dans toute la France.

Cette année encore, partenaires, mécènes, donateurs, hôpitaux se sont joints à nos côtés pour relever le défi de la collecte malgré un contexte difficile marqué par les attentats qui ont endeuillé la France.

Dans le domaine du **développement d'activités**, nous avons participé au financement de plus de **300 projets** qui permettent de chasser l'ennui et l'isolement que peuvent ressentir les patients.

Toujours très attachés au **rapprochement des familles à l'hôpital**, nous avons soutenu **46 projets** tels que l'aménagement de chambres permettant la présence des proches auprès des personnes hospitalisées.

Enfin, l'année 2015 a été marquée par **le lancement du programme « Transition »** qui consiste à apporter une réponse aux besoins des adolescents passant d'un système médical pédiatrique vers une prise en charge en médecine adulte.

C'est grâce à vous que nous menons notre mission qui est de faire de l'hôpital un lieu de vie sans cesse plus accueillant, plus chaleureux et plus humain pour tous depuis 1989.

Bernadette Chirac

Bernadette Chirac
Présidente de la Fondation
Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France

FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

Les temps forts de l'année 2015

JANVIER
Opération
Pièces Jaunes
du 7 janvier
au 14 février

7 JANVIER
Lancement
de Pièces Jaunes
au pôle Mère-Enfant au CHI
d'Aulnay-sous-Bois (93)
Subvention : 66 756 €

9 JANVIER
« Qui veut Gagner des Millions ? »
spécial Pièces Jaunes
Montant collecté : 199 000 €

16 JANVIER
Inauguration de la Maison des
Familles du CHU de Poitiers (86)
Subvention : 100 000 €

22 JANVIER
Présentation du projet
d'Urgence en Pédopsy-
chiatrie à l'Hôpital Nord
de Marseille / AP-HM (13)
en présence de Marina
Picasso, grande
bienfaitrice de
la Fondation.

Don exceptionnel de Marina Picasso : 500 000 €

29 JANVIER
Pose de la 1ère pierre de l'espace de Médiation
pour adolescents du CHU de Rouen (76)
Subvention : 500 000 €

5 FÉVRIER
Visite du service
de pédiatrie au CHU de
Rennes Sud (35)
Subvention : 315 531 €

7 FÉVRIER
Grande journée spéciale
« Pièces Jaunes » à Nice (06)

11 FÉVRIER
Concert organisé
au profit de Pièces
Jaunes à Boulogne
Billancourt (92)
Montant collecté :
9 500 €

13 FÉVRIER
Soirée cabaret
« Pièces Jaunes
fait son show »
à Compiègne (60)

9 MARS
Lancement du projet Louvre
à l'Hôpital au CH Charles Foix AP-HP (94)
Subvention : 25 000 €

31 MAI
Lancement de la « Team Pièces Jaunes » à l'occasion des « Running days » du Figaro (92)

9 JUILLET
Inauguration de l'extension de la Maison du Petit Monde (8 chambres supplémentaires)
Subvention : 100 000 € (au total 1 165 000 €)

9 OCTOBRE
Pose de la 1ère pierre de la réhabilitation du Château Michel au CH de Dieppe (76)
Subvention : 64 970 €

12 OCTOBRE
Visite du CH de Poissy et Match + de Vie, Variétés Club de France vs Geodis
Montant collecté : 10 599 €

21 OCTOBRE
Signature du partenariat avec la Fondation Orange à l'Hôpital Necker – Enfants Malades AP-HP (75) : Engagement sur le programme Transition
Subvention : 153 000 €

9 DÉCEMBRE
Concert « Hommage à Solenn » au Théâtre des Champs Elysées
Montant collecté : 53 000 €

22 MAI
Inauguration de la Maison des Familles pour les personnes âgées au CH de La Rochelle (17)
Subvention : 50 000 €

24 JUIN
Cérémonie de remerciements « Pièces Jaunes » et « + de Vie » à l'Hôtel Scipion, Paris (75)

1 OCTOBRE
Lancement de la campagne + de Vie à l'Hôpital René Muret de Sevran (93) avec la participation de Mireille Darc et Yves Duteil
Subvention : 81 144 €

16 OCTOBRE
Emission « 300 chœurs pour + de Vie » sur France 3 présentée par Michel Drucker.
Promesses de dons : 386 274 €

Mieux vivre l'hôpital, c'est aussi guérir

Pour améliorer la vie quotidienne des enfants, des adolescents et des personnes âgées hospitalisés, la Fondation subventionne chaque année de nombreux projets dans les hôpitaux français.
En 2015, 615 projets (243 en pédiatrie et 362 en gériatrie + 10 pour le Programme Transition) répondant aux champs d'action prioritaires ont été subventionnés.

LE RAPPROCHEMENT DES FAMILLES

La présence des proches à l'hôpital rassure et procure un grand apaisement aux patients, quel que soit leur âge. La Fondation met tout en œuvre pour créer des lieux d'accueil dédiés et ainsi faciliter la présence des familles à l'hôpital pour reproduire un univers chaleureux et réconfortant à l'image de la maison.

◆ **46 projets soit un montant total de 899 076 €**

À Besançon, au sein de l'hôpital Minjoz-CHRU, 200 000 € ont été accordés par la Fondation pour la réalisation de 34 chambres dont 18 réservées aux familles des enfants hospitalisés. Cette Maison des Familles offre détente, confort et repos aux familles durant l'hospitalisation. C'est un vrai lieu de solidarité pendant et après la maladie.

L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL ET DU CONFORT

L'hôpital est parfois un lieu froid et angoissant où les soins rythment le quotidien. Un univers coloré contribue à redonner de la chaleur et permet aux familles de se détendre. Grâce à l'aménagement d'espaces conviviaux et à l'acquisition d'équipements adaptés, l'hôpital redevient un lieu familial et ouvert où les patients se sentent mieux.

◆ **169 projets soit un montant total de 1 626 077 €**

La Fondation a financé au CH d'AUBAGNE (13) à hauteur de 66 000 € la restructuration d'un secteur de consultations pédiatriques comprenant notamment un local permettant des séances de groupe pour le programme d'éducation thérapeutique pour l'obésité et le surpoids infantile. Un aménagement avec des décorations murales et des jeux, est aussi prévu pour améliorer la convivialité de la salle d'attente.

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

Pour changer les idées des personnes hospitalisées, pour chasser l'ennui et rompre l'isolement, les équipes hospitalières organisent de nombreuses activités, aussi bien à l'intérieur des services (ateliers cuisine, peinture, chant, informatique) qu'à l'extérieur (sorties grâce à des minibus aménagés, séjours à la mer et à la montagne). Autant d'énergie positive insufflée et de sourires retrouvés.

◆ **323 projets soit un montant total de 2 704 933 €**

La Fondation a accordé, cette année, une subvention de 70 000 € à l'EPHAD du Centre Hospitalier de Grand Fougeray (35), pour un projet de jardin thérapeutique et parcours d'activités santé senior (1 440m² au total). Le jardin visera à stimuler toutes les mémoires, notamment la mémoire sensorielle souvent rattachée à des émotions et à l'affectivité.

LA LUTTE CONTRE LA DOULEUR

Souffrir n'est pas une fatalité. La Fondation finance des équipements permettant de soulager la douleur au quotidien.

◆ **63 projets ont été financés par la Fondation pour un montant total de 327 337 €**

À l'EHPAD « Les Macareux » de Perros-Guirec (22), la Fondation a permis l'acquisition de 17 matelas anti-escarres qui offrent une meilleure redistribution des pressions pour éviter l'immobilité prolongée d'une partie du corps.

LA PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENTS EN SOUFFRANCE (2 STRUCTURES SOUTENUES POUR UN MONTANT DE 96 625 €)

Pendant trop longtemps, les adolescents en souffrance étaient suivis et soignés dans des services qui n'étaient adaptés ni à leur maladie ni à leurs besoins. Pluridisciplinaires et ouvertes sur l'extérieur, les Maisons des Adolescents offrent un véritable lieu de soins et de vie, exclusivement tourné vers les jeunes.

◆ **2 structures soutenues pour un montant de 96 625 €**

La Fondation a financé à hauteur de 41 625 €, l'aménagement de nouveaux locaux au service Equinoxe (Unité d'Hospitalisation Adolescents) à la Maison Départementale des Adolescents du HAVRE (76).

Ces nouveaux locaux doivent permettre un aménagement adapté pour améliorer les ateliers thérapeutiques proposés aux adolescents pris en charge dans le service Equinoxe. Cet accompagnement est assuré par une équipe de professionnels confirmés : médecins, psychologues, infirmiers et éducateurs.

PROGRAMME TRANSITION PEDIATRIE / SERVICES ADULTES

En 2015, parce qu'elle a toujours eu à cœur de s'adapter aux besoins, la Fondation franchit une nouvelle étape en soutenant des projets d'accompagnement à la transition de la prise en charge de jeunes adultes atteints de maladies chroniques, suivis de longues années en médecine pédiatrique, vers la médecine adulte. Il s'agit d'assurer une continuité des soins avec non seulement un transfert de compétences et d'expertise médicales mais aussi un accueil adapté à la pathologie et à l'âge des patients.

Suite à un **appel à projets** national, la Fondation a reçu 11 dossiers dont 10 ont été retenus par le Conseil d'Administration pour un montant de **883 937 €**.

La Fondation a accordé notamment **488 742 €** pour l'aménagement et l'équipement de l'**espace transition** adolescents-jeunes adultes à l'Hôpital NECKER – Enfants Malades AP-HP (75).

Ce projet s'accompagne de la création d'outils adaptés aux 15-25 ans, qui vont améliorer le transfert d'un système médical pédiatrique vers une prise en charge en médecine adulte.

L'essentiel de l'année 2015

RAPPORT DU TRÉSORIER DE LA FONDATION

Les comptes 2015 de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France sont bons et dans la continuité de ceux de l'exercice précédent. Ils sont l'expression d'un haut niveau d'activités et d'une situation financière fondamentalement saine.

En emplois, les projets décidés dans l'année et les frais s'y rapportant (missions sociales) se sont élevés à 7,65 M€.

Les projets pédiatriques, de Maisons des Adolescents et du Programme Transition représentent un montant de près de 3,96 M€ ; ceux consacrés aux personnes âgées à l'hôpital, 3,24 M€.

Les frais de soutien des projets représentent 0,45 M€.

La collecte de 11,2 M€ est restée très élevée malgré un contexte économique et politique difficile (attentats en janvier le jour du lancement de l'opération Pièces jaunes et en novembre) et comprend un don exceptionnel de 1,5 M€. C'est la meilleure collecte de ces dernières années après l'exercice 2013 (11,4 M€) qui avait enregistré des versements exceptionnels de 2 grands mécènes pour un montant de 3 M€.

Les libéralités ont représenté en 2015 plus du tiers des ressources collectées dans l'année. **La Fondation exprime sa profonde gratitude à ses 80 000 donateurs actifs et à l'ensemble de ses donateurs via les tirelires Pièces Jaunes.**

En plus des ressources collectées dans l'exercice, la Fondation a prélevé en 2015 plus de 2 M€ sur les fonds dédiés (ressources collectées antérieurement) et recyclé 0,37 M€ pour financer ses activités. Elle n'est donc pas dans une logique de thésaurisation des sommes qui lui sont versées par ses donateurs mais dans une logique dynamique.

L'encours des projets conventionnés avec les hôpitaux passe de 14,8 à 16,41 M€ ; cette évolution étant corrélée à la croissance des projets aidés en 2015 et s'expliquant par le fait que la mise en œuvre des projets s'étale bien souvent sur 1 à 2 années.

Les fonds dédiés (16,2 M€) représentent un potentiel d'intervention de l'ordre d'une année de collecte, avec une mention particulière pour le fonds dédié à la Maison de Solenn, dont la Fondation assure désormais directement le financement des ateliers culturels.

Pour 100 € de dons, 74,96 € ont financé directement les projets dans les hôpitaux.

Il est rappelé que le ratio d'emploi des ressources provenant de la générosité des donateurs varie en fonction du modèle économique de chaque organisation caritative et ne peut être comparé de manière homogène d'une organisation à une autre. S'agissant de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, ses ressources proviennent presque exclusivement de la générosité des donateurs (plus de 97%).

FOCUS : MAISON DE SOLENN-MAISON DES ADOLESCENTS

L'Association des Amis de la Maison de Solenn a été créée à l'initiative de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France à l'ouverture, en décembre 2004, de la structure, dont elle a porté le projet tant dans sa conception que dans son financement. Au cours de ces 10 dernières années, cette association d'intérêt général a financé et accompagné les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn.

Au terme de cette décennie, la Maison de Solenn, pionnière à sa création dans le traitement des troubles des adolescents, est pleinement reconnue au sein du monde médical et a ouvert la voie à la mise en place de Maisons des Adolescents dans toutes les régions de France. Elle a validé dans la prise en charge des adolescents, l'intérêt et les bénéfices des ateliers de soins culturels.

Dans un objectif de simplification administrative, il a été décidé par l'Assemblée Générale de l'Association et le Conseil d'Administration de la Fondation de procéder à un apport partiel d'actif qui consiste en la reprise en direct par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France des activités de l'Association à la Maison de Solenn.

La Fondation dispose d'un fonds dédié à la Maison de Solenn, constitué dans la période de construction de la Maison. Ses statuts lui permettent de créer en son sein un comité spécialisé pour le suivi de l'activité des ateliers de soins culturels de la Maison de Solenn.

Ainsi, l'Association des Amis de la Maison de Solenn a transféré à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France :

- l'ensemble de ses activités qui consistent à faire fonctionner les ateliers de soins culturels (Maquillage / Cosmétique / Soins corporels, Musique, Médiation corporelle et d'éducation du physique, Sport, Arts plastiques, Médiathèque, Philosophie – Français, Danse, Radio, jardinage, Enseignement et Projet scolaire),
- ses salariés et leurs contrats de travail avec leur ancienneté (2 documentalistes, un animateur radio et un enseignant de Français),
- ses ressources disponibles.

Ce transfert a été agréé par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris qui avait signé en mars 2007 une convention de partenariat avec l'Association des Amis de la Maison de Solenn.

Au plan juridique l'Association a procédé à sa dissolution le 19 mars 2015, a désigné un liquidateur et a fait dévolution du produit net de sa liquidation à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France conformément à ses statuts.

En 2015, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a subventionné la Maison de Solenn à hauteur de 236 023 €.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (en milliers d'euros)

EMPLOIS

	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
– Missions sociales	7 650	7 650
– Frais de recherche de fonds	2 193	2 193
– Frais de fonctionnement	623	348
	-	10 191
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de Résultat	10 466	-
II - Dotations aux provisions	14	-
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 379	-
V - TOTAL GÉNÉRAL	**13 859**	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public	-	7
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	-	2
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées	-	10 196

RESSOURCES

	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées	-	2 065
Ressources collectées auprès du public	11 198	11 198
– Dons collectés	7 605	7 605
– Legs collectés	3 593	3 593
Autres produits liés à la générosité du public	369	369
Autres ressources	275	-
I - Total des ressources de l'exercice	11 842	-
II - Reprise des provisions	-	-
III - Report des ressources antérieures	2 017	-
IV - Variation des fonds dédiés	-	-1 362
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	-	-
VI - TOTAL GÉNÉRAL	**13 859**	**10 205**
VI - Total des emplois financés par des ressources collectées	-	10 196
Solde des ressources affectées non utilisées	-	2074

Bilan au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros)

ACTIF

	31-12-2015	31-12-2014
Immobilisations	32	1 133
Valeurs mobilières de placement	33 783	30 104
Autres actifs	701	1 027
Disponibilités	3 976	2 891
Charges constatées d'avance	132	167
TOTAL	**38 624**	**35 322**
Engagements reçus (legs)	4 525	4 009

PASSIF

	31-12-2015	31-12-2014
Fonds associatifs	4 936	4936
– Fonds associatifs sans droit de reprise	3 074	3 027
– Report à nouveau	1 862	1 442
– Résultat de l'exercice		467
Projets conventionnés auprès des hôpitaux	16 410	14 784
Fonds dédiés (*)	16 215	14 370
Divers passifs	971	1 232
Produits constatés d'avance	92	
TOTAL	**38 624**	**35 322**

Le CER ci-dessus est présenté en application du règlement comptable n°2008-12 du 5 mai 2008 afférant à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations. Certains agrégats peuvent ainsi différer de ceux qui sont présentés dans le rapport du trésorier.

* Les fonds dédiés concernent les grands programmes de la Fondation :
- Maison de Solenn : 4,68 M€
- Maison des Adolescents en province : 0.98 M€
- Services pédiatriques : 2 M€
- Services gériatriques : 0,58 M€
- Programme Transition : 2,62 M€
- Projets futurs : 5,37 M€

La trésorerie de la Fondation est gérée par les grands partenaires financiers de la Fondation, la Banque de France, la Banque Postale et la Caisse des Dépôts.

DON en CONFIANCE comitecharte.org

La gouvernance de la Fondation

Les équipes de la Fondation sont tout particulièrement mobilisées pour veiller au respect de la transparence financière et à la qualité de l'information diffusée.

GOUVERNANCE

- **Le Conseil d'Administration** définit les choix stratégiques de la Fondation, arrête le budget et les comptes, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le Comité d'Orientation.
- **Le Bureau** a pour mission de préparer et d'exécuter les décisions prises par le Conseil d'Administration. Le Président y est entouré de deux Vice-Présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint et d'un trésorier.
- **Le Comité d'Orientation** est une instance consultative qui évalue les projets soumis à la Fondation et propose au Conseil d'Administration le montant des subventions à accorder. Il est composé de 20 membres issus du monde médical élus pour quatre ans.
- **L'Equipe Permanente,** sous la houlette de la Déléguée Générale, met en œuvre la stratégie de la Fondation. Elle est composée d'une direction de la collecte de fonds et de la communication, d'une direction des projets et d'une direction administrative et financière.
- **Le Comité d'Audit** est chargé de formaliser des dispositifs d'analyse des risques et du contrôle interne.

Le Comité d'Orientation de la Fondation est composé de professionnels du monde hospitalier. Il se réunit deux fois par an pour sélectionner les projets qui seront soutenus par **Pièces Jaunes** et **+ de Vie**.

Bernadette Chirac, Présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et Danuta Pieter, Déléguée Générale

DISPOSITIF DE CONTRÔLE

- Les comptes annuels et les procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un **contrôle par un commissaire aux comptes** nommé par le conseil d'administration, après recours à une procédure d'appel d'offres. En pratique, les comptes annuels ont toujours été certifiés sans réserve.
- Depuis 1996 la Fondation est membre du **Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.** À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :
  - au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée
  - à la rigueur de la gestion
  - à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds
  - à la transparence financière

  Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par **un contrôleur du Comité de la Charte**. La Fondation a bénéficié, depuis 1996, de l'agrément du Comité sans interruption, renouvelé une nouvelle fois en 2015, à l'occasion du rapport triennal établi par le contrôleur et sanctionné par la Commission d'agrément et de contrôle du Comité.
- **En raison de son statut d'organisation faisant appel à la générosité du public**, la Fondation est également soumise au **contrôle de la Cour des Comptes**. Le dernier contrôle de la Fondation est intervenu en 2016. Dans ses conclusions, la Cour des Comptes «justifiait pleinement la confiance qui lui était faite par ses donateurs».

FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
13 rue Scipion 75 005 Paris. Tél. 01 40 27 42 62

Crédits photos : Y. Dejardin - P. Balmer
A. Morassutti - R. Dugovic - S. Loustalan

Pour en savoir plus : www.fondationhopitaux.fr

papiers
Agissez pour le recyclage des papiers avec Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et Ecofolio.